



Situation professionnelle au 1er décembre 2020
Promotion: MASTER 2017-2018

MENTION

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME / URBANISME ET AMENAGEMENT

PARCOURS

VILLES ET TERRITOIRES : POLITIQUES ET PRATIQUES DE L'URBANISME

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

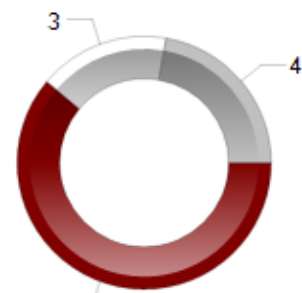
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 18



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 18



Taux d'insertion
à 18 mois : 93%
à 30 mois : 79%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Chargé d'études - chef de projet coeur de ville
Saint-Nazaire
-Chargé d'études Habitat

-Chargé d'études urbaines
-Chef de projet ingénieur paysagiste et urbaniste

-Coordinateur
-Urbaniste
-Ingénieur en technologie de l'information

-Chargé d'études réglementaires - Référent
juridique en droit de l'environnement

-Consultant

— SATISFACTION —

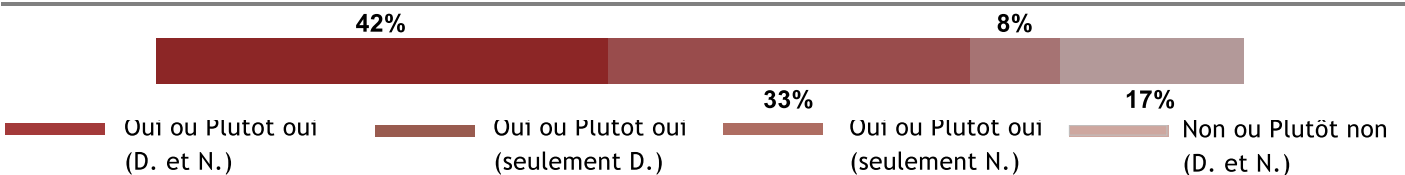
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 12



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 12



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 11

Suite à un stage 45 %

Relations personnelles ou professionnelles 18 %

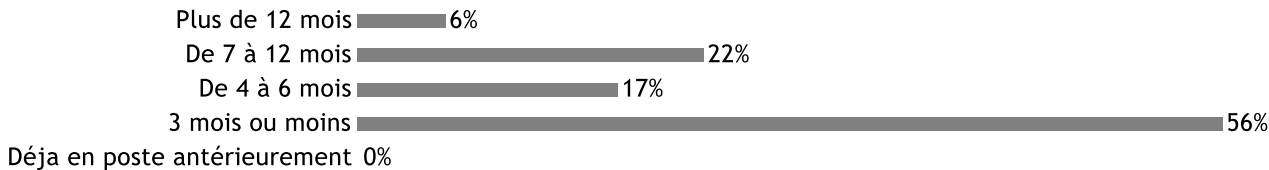
Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 18 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 9 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 9 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

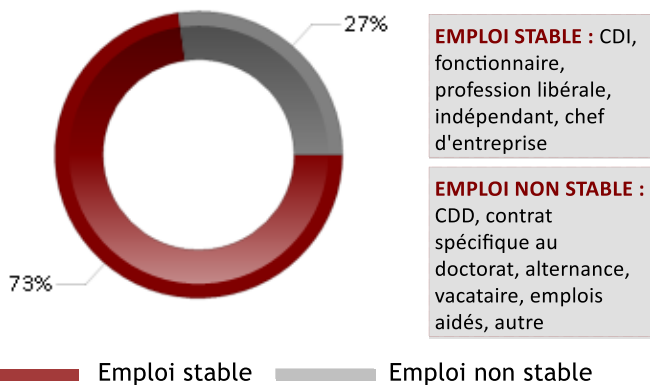
Nombre de réponse(s) : 18



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

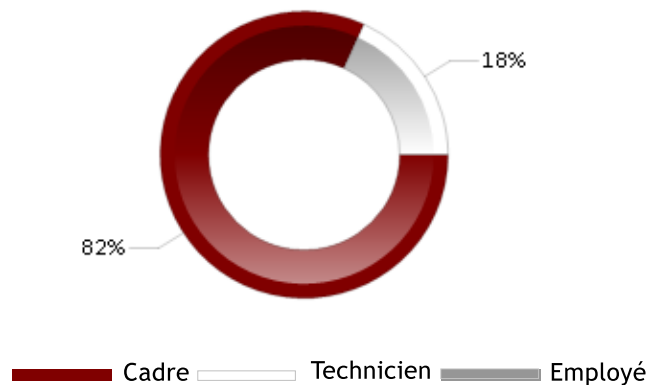
Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



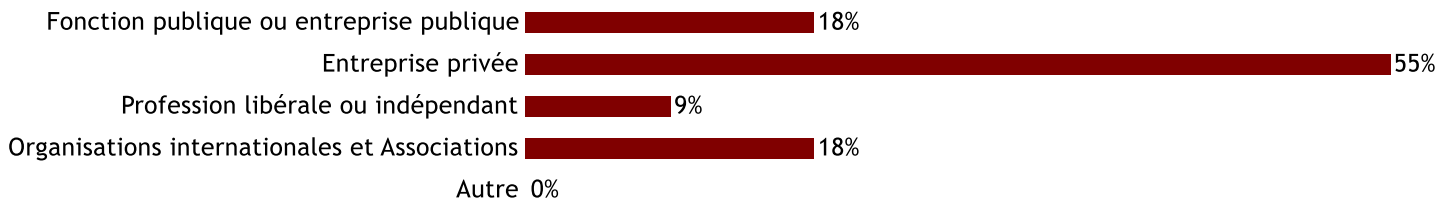
Statut

Nombre de réponse(s) : 11



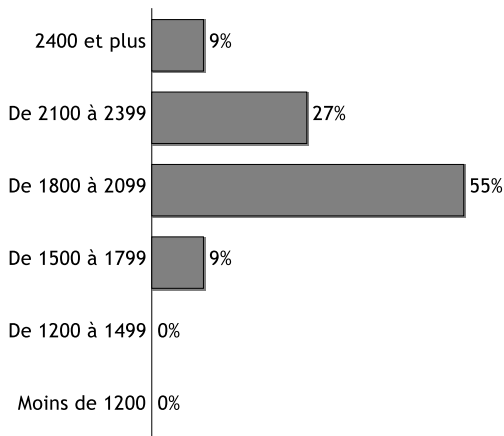
Employeur

Nombre de réponse(s) : 11



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 11



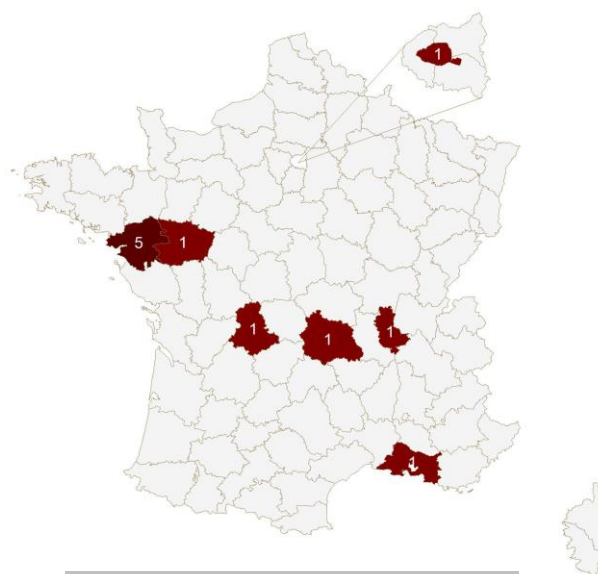
Salaire médian : 2058 euros

Salaire moyen : 2072 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 11



Emplois à l'étranger: 0